

Paslode Impulse Cleaner and Degreaser

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022
Date d'émission: 02-18-2026 Date de révision: 02-18-2026 Version: 1.0

SECTION 1 Identification

1.1. Identificateur SGH du produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Paslode Impulse Cleaner and Degreaser
Code du produit : 219086

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation recommandée : Agent nettoyant

1.4. Données relative au fournisseur

Fournisseur

ITW Construction Products Canada
120 Travail Road
Markham, ON, L3S 3J1
T 905-471-7403

1.5. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : CANUTEC 24-hour number (613-996-6666).

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Aérosol, Catégorie 1	H222;H229	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Irritation cutanée, Catégorie 2	H315	Provoque irritation cutanée.
Irritation oculaire, Catégorie 2A	H319	Provoque un sévère irritation des yeux.
Cancérogénicité, Catégorie 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B	H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3, Narcose	H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, Exposition répétée, Catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes (organes de l'ouïe) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration, Catégorie 1	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) : Danger

Paslode Impulse Cleaner and Degreaser

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Mentions de danger (GHS CA)	: H222 - Aérosol extrêmement inflammable H229 - Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires H315 - Provoque irritation cutanée H319 - Provoque un sévère irritation des yeux H336 - Peut provoquer somnolence ou des vertiges H351 - Susceptible de provoquer le cancer H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (organes de l'ouïe) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Conseils de prudence (GHS CA)	: P201 - Se procurer les instructions avant utilisation. P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 - Ne pas perforer ni brûler, même après usage. P260 - Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols. P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage. P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical ou consulter un médecin. P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P314 - Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise. P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P331 - Ne PAS faire vomir. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical ou consulter un médecin. P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 - Garder sous clef. P410+P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. P501 - Éliminer contenu et/ou le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

SECTION 3 Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

Paslode Impulse Cleaner and Degreaser

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	Conc. (% m/m) Poids
Acétone	Diméthylcétone / propan-2-one	n° CAS: 67-64-1	30 – 60
Distillats de pétrole (fraction légère hydrotraitée)	Distillates (petroleum), hydrotreated light; Kerosine — unspecified; [A complex combination of hydrocarbons obtained by treating a petroleum fraction with hydrogen in the presence of a catalyst. It consists of hydrocarbons having carbon numbers predominantly in the range of C9 through C16 and boiling in the range of approximately 150 oC to 290 oC (302 oF to 554 oF).] Distillats légers (pétrole), hydrotraités; kérosène- non spécifié; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement à l'hydrogène d'une fraction pétrolière en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 9 et 16 atomes de carbone (C9-C16) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 150 et 290°C (entre 302 et 554°F).]	n° CAS: 64742-47-8	10 – 30
Acétate de méthyle	Acetic acid, methyl ester / Methyl ethanoate / METHYL ACETATE	n° CAS: 79-20-9	10 – 30
Xylène, isomères mixtes, purs	Xylène : mélange d'isomères / Xylène (mélange d'isomères) / Xylène	n° CAS: 1330-20-7	5 – 10
Carbone (dioxyde de)	CARBON DIOXIDE / Dry ice / R-744	n° CAS: 124-38-9	5 – 10
Ethylbenzène	Benzene, ethyl- / Phenylethane / ETHYLBENZENE	n° CAS: 100-41-4	1 – 5
Méthanol	methanol Alcool méthylique	n° CAS: 67-56-1	0,1 – 1

*Le nom chimique, le numéro CAS et/ou la concentration exacte n'ont pas été divulgués au titre d'ICC

Paslode Impulse Cleaner and Degreaser

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins après inhalation	: EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: En cas d'ingestion: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.
Premiers soins général	: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Symptômes chroniques	: Susceptible de provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement	: Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
----------------------------------	---

SECTION 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un jet d'eau.

5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie	: Aérosol extrêmement inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent cheminer loin du point d'émission, avant de s'enflammer avec retour vers leur source. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Des vapeurs irritantes.
Danger d'explosion	: La chaleur peut provoquer une pressurisation et l'éclatement des conteneurs clos, propageant le feu et augmentant le risque de brûlures/blessures.

5.3. Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs. Évacuer la zone. Eloigner les récipients de la zone de feu, si cela peut être fait sans risque. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
Protection en cas d'incendie	: Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

Paslode Impulse Cleaner and Degreaser

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

- Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Écarter toute source éventuelle d'ignition. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Pour la rétention : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Écarter toute source éventuelle d'ignition. Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
- Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se procurer les instructions avant utilisation. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, aérosols, vapeurs. Ne pas avaler. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas percer ou brûler, même après usage. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation.
- Dangers supplémentaires lors du traitement : Déchets dangereux par suite de risque explosion.

7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

- Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.
- Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Conserver dans un endroit à l'abri du feu. Conserver à l'abri du soleil et de toute autre source de chaleur. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Garder sous clef.

SECTION 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Acétone (67-64-1)

USA - ACGIH® - Valeurs limites

Nom local	Acetone
ACGIH® TLV® TWA	594 mg/m ³
ACGIH® TLV® TWA	250 ppm
ACGIH® TLV® STEL	1187 mg/m ³

Paslode Impulse Cleaner and Degreaser

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Acétone (67-64-1)	
ACGIH® TLV® STEL	500 ppm
Remarque (ACGIH®)	TLV® Basis: URT & eye irr; CNS impair. Notations: A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen); BEI
ACGIH® catégorie chimique	Not Classifiable as a Human Carcinogen
Référence réglementaire	ACGIH 2025
USA - ACGIH® - Indices biologiques d'exposition	
Nom local	Acetone
BEI (BLV)	25 mg/l Parameter: Acetone - Medium: urine - Sampling time: end of shift (nonspecific)
Référence réglementaire	ACGIH 2025
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Acetone
OSHA PEL TWA	2400 mg/m³
OSHA PEL TWA	1000 ppm
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
Acétate de méthyle (79-20-9)	
USA - ACGIH® - Valeurs limites	
Nom local	Methyl acetate
ACGIH® TLV® TWA	606 mg/m³
ACGIH® TLV® TWA	200 ppm
ACGIH® TLV® STEL	757 mg/m³
ACGIH® TLV® STEL	250 ppm
Remarque (ACGIH®)	TLV® Basis: Headache; Dizziness; Nausea; Eye dam
Référence réglementaire	ACGIH 2025
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Methyl acetate
OSHA PEL TWA	610 mg/m³
OSHA PEL TWA	200 ppm
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)	
USA - ACGIH® - Valeurs limites	
Nom local	Xylene, mixed isomers (Dimethylbenzene)
ACGIH® TLV® TWA	20 ppm
Remarque (ACGIH®)	TLV® Basis: Eye & URT irr; CNS impair; Hematologic eff; Ototoxicity (p-xylene). Notations: OTO (Ototoxicant) (p isomer); A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen); BEI
ACGIH® catégorie chimique	Not Classifiable as a Human Carcinogen
Référence réglementaire	ACGIH 2025

Paslode Impulse Cleaner and Degreaser

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)	
USA - ACGIH® - Indices biologiques d'exposition	
Nom local	Xylene, all isomers (Dimethylbenzene)
BEI (BLV)	1,5 g/g créatinine Parameter: Methylhippuric acids - Medium: urine - Sampling time: end of shift (technical or commercial grade)
Remarque	Commercial or technical grade xylenes consist of mixtures of isomers and significant amounts of ethyl benzene as indicated under "Properties." Because ethyl benzene is known to reduce the metabolism of xylenes to methylhippuric acids, the BEI applies to technical or commercial grades of xylenes only. The determinants refer to the total of all isomers of methylhippuric acids
Référence réglementaire	ACGIH 2025
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Xylenes (o-, m-, p-isomers)
OSHA PEL TWA	435 mg/m ³
OSHA PEL TWA	100 ppm
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
Carbone (dioxyde de) (124-38-9)	
USA - ACGIH® - Valeurs limites	
Nom local	Carbon dioxide
ACGIH® TLV® TWA	5000 ppm
ACGIH® TLV® STEL	30000 ppm
Remarque (ACGIH®)	TLV® Basis: Asphyxia
Référence réglementaire	ACGIH 2024
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Carbon dioxide
OSHA PEL TWA	9000 mg/m ³
OSHA PEL TWA	5000 ppm
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
Ethylbenzène (100-41-4)	
USA - ACGIH® - Valeurs limites	
Nom local	Ethyl benzene
ACGIH® TLV® TWA	20 ppm
Remarque (ACGIH®)	TLV® Basis: URT & Eye irr; Kidney eff; Ototoxicity; CNS impair. Notations: OTO (Ototoxicant); A3 (Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans); BEI
ACGIH® catégorie chimique	Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans
Référence réglementaire	ACGIH 2025
USA - ACGIH® - Indices biologiques d'exposition	
Nom local	Ethyl benzene
BEI (BLV)	0,15 g/g créatinine Parameter: Sum of mandelic acid and phenylglyoxylic acid - Medium: urine - Sampling time: end of shift (nonspecific)

Paslode Impulse Cleaner and Degreaser

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Ethylbenzène (100-41-4)	
Référence réglementaire	ACGIH 2025
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Ethyl benzene
OSHA PEL TWA	435 mg/m ³
OSHA PEL TWA	100 ppm
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
Méthanol (67-56-1)	
USA - ACGIH® - Valeurs limites	
ACGIH® TLV® TWA	200 ppm
ACGIH® TLV® STEL	250 ppm
ACGIH® catégorie chimique	Peau - contribution significative potentielle à l'exposition globale par la voie cutanée
USA - ACGIH® - Indices biologiques d'exposition	
BEI (BLV)	15 mg/l Parameter: Methanol - Medium: urine - Sampling time: end of shift (background, nonspecific)
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
OSHA PEL TWA	260 mg/m ³
OSHA PEL TWA	200 ppm

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Prévoir des rince-œil et des douches accessibles facilement.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des mains:
Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques. Consulter l'information produit du fournisseur des gants sur la compatibilité du matériau et de son épaisseur.
Protection oculaire:
Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.
Protection de la peau et du corps:
Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires:
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu. La FDS ne peut pas fournir des directives complètes et détaillées en matière de protection des voies respiratoires. Le choix de l'appareil respiratoire doit être fait par une personne qualifiée après évaluation de la situation de travail.

Autres informations:

Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Paslode Impulse Cleaner and Degreaser

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Apparence	: Aucune donnée disponible
Couleur	: Incolore
Odeur	: Solvent
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 55 °C
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aérosol extrêmement inflammable
Pression de la vapeur	: 80 – 100
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,898
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Limite inférieure d'explosion: 0,6 Limite supérieure d'explosion: 16
Caractéristiques d'une particule	: Aucune donnée disponible

Acétone (67-64-1)	
Point d'ébullition	56,05 °C (at 1013.25 hPa)
Point d'éclair	-20 °C
Température d'auto-inflammation	465 °C
Pression de la vapeur	233 hPa (at 20 °C)
Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible

Distillats de pétrole (fraction légère hydrotraitée) (64742-47-8)	
Point d'ébullition	146 – 299 °C Atm. press.: 101,325 kPa
Point d'éclair	29 – 70 °C Atm. press.: 101,325 kPa
Température d'auto-inflammation	> 200 °C (at 1013 hPa)
Pression de la vapeur	0,01 – 0,3 hPa (at 20 °C)
Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible

Acétate de méthyle (79-20-9)	
Point d'ébullition	57 °C (at 1013 hPa)
Point d'éclair	-13 °C (closed cup)
Température d'auto-inflammation	454 °C
Pression de la vapeur	217 hPa (at 20 °C)
Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible

Paslode Impulse Cleaner and Degreaser

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)	
Point d'ébullition	138,3 – 141,4 °C
Température d'auto-inflammation	465 – 525 °C
Pression de la vapeur	8,8 – 11,9 hPa (at 25 °C)
Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible

Carbone (dioxyde de) (124-38-9)	
Point d'ébullition	56 °C (at 5.11 atm (triple point))
Pression de la vapeur	5728,9 kPa (at 20 °C)
Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible

Ethylbenzène (100-41-4)	
Point d'ébullition	136,1 °C (at 1013.3 hPa)
Point d'éclair	12,8 °C (closed cup)
Température d'auto-inflammation	432 °C (at 1013 hPa)
Pression de la vapeur	9,5 hPa (at 20 °C)
Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible

Méthanol (67-56-1)	
Point d'ébullition	64,7 °C Atm. press.: 1013 hPa
Point d'éclair	9,7 °C Atm. press.: 1013 hPa
Température d'auto-inflammation	464 °C
Pression de la vapeur	169,27 hPa Temp.: 25 °C
Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible

9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales. Aérosol extrêmement inflammable. Contenu sous pression. Ce contenant peut exploser s'il est chauffé. Ne pas perforez. Ne pas brûler. Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Chaleur. Étincelles. Flamme nue. Rayons directs du soleil. Surchauffe.
Matières incompatibles	: Aucun connu.
Produits de décomposition dangereux	: Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.
Temps de durcissement:	: Pas d'informations complémentaires disponibles

Paslode Impulse Cleaner and Degreaser

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les voies d'exposition probables

Toxicité aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

Acétone (67-64-1)	
DL50 orale rat	5800 mg/kg (Source: NLM_CIP)
DL50 cutanée lapin	> 15700 mg/kg (Source: OECD_SIDS)
CL50 inhalation rat	50100 mg/m ³ (Exposure time: 8 h Source: OECD_SIDS)
ATE CA (orale)	5800 mg/kg de poids corporel
ATE CA (vapeurs)	50,1 mg/l/4h
ATE CA (poussière, brouillard)	50,1 mg/l/4h

Distillats de pétrole (fraction légère hydrotraitée) (64742-47-8)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg (Source: IUCLID)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg (Source: NLM_CIP)
CL50 inhalation rat	> 5,2 mg/l/4h

Acétate de méthyle (79-20-9)	
DL50 orale rat	6482 mg/kg (Source: OECD_SIDS)
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: EU Method B.3 (Acute Toxicity (Dermal)), Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
DL50 cutanée lapin	> 5 g/kg (Source: NLM_CIP)
CL50 inhalation rat	49,2 – 98,4 mg/l/4h
ATE CA (orale)	6482 mg/kg de poids corporel
ATE CA (vapeurs)	49,2 mg/l/4h
ATE CA (poussière, brouillard)	49,2 mg/l/4h

Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)	
DL50 orale rat	3500 mg/kg (Source: JAPAN_GHS)
DL50 cutanée lapin	> 4350 mg/kg (Source: JAPAN_GHS)
DL50 voie cutanée	1700 mg/kg
CL50 inhalation rat	29,08 mg/l/4h
CL50 Inhalation - Rat (Vapeurs)	27,57 mg/l/4h
ATE CA (orale)	3500 mg/kg de poids corporel
ATE CA (cutané)	1700 mg/kg de poids corporel
ATE CA (gaz)	4500 ppmv/4h
ATE CA (vapeurs)	11 mg/l/4h
ATE CA (poussière, brouillard)	1,5 mg/l/4h

Ethylbenzène (100-41-4)	
DL50 orale rat	3500 mg/kg (Source: JAPAN_GHS)

Paslode Impulse Cleaner and Degreaser

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Ethylbenzène (100-41-4)	
DL50 cutanée lapin	15400 mg/kg (Source: JAPAN_GHS)
CL50 inhalation rat	17,4 mg/l/4h
ATE CA (orale)	3500 mg/kg de poids corporel
ATE CA (cutané)	15400 mg/kg de poids corporel
ATE CA (gaz)	4500 ppmv/4h
ATE CA (vapeurs)	17,4 mg/l/4h
ATE CA (poussière, brouillard)	1,5 mg/l/4h
Méthanol (67-56-1)	
DL50 orale rat	1187 – 2769 mg/kg de poids corporel Animal: rat
DL50 cutanée lapin	15840 mg/kg (Source: NLM_HSDB)
CL50 inhalation rat	64000 ppm/4h
ATE CA (orale)	100 mg/kg de poids corporel
ATE CA (cutané)	15840 mg/kg de poids corporel
ATE CA (gaz)	64000 ppmv/4h
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque un sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Susceptible de provoquer le cancer.
Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)	
Groupe IARC	3 - Inclassable
Ethylbenzène (100-41-4)	
Groupe IARC	2B - Peut-être cancérogène pour l'homme
Statut NTP (National Toxicology Program)	Preuves de cancérogénicité
Toxicité pour la reproduction	: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Acétone (67-64-1)	
LOAEL (animal/femelle, F0/P)	11298 mg/kg de poids corporel Animal: mouse, Animal sex: female
NOAEL (animal/mâle, F0/P)	900 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male
Distillats de pétrole (fraction légère hydrotraitée) (64742-47-8)	
NOAEL (animal/mâle, F0/P)	≥ 3000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male
Acétate de méthyle (79-20-9)	
LOAEL (animal/mâle, F0/P)	1000 mg/kg de poids corporel Animal: mouse, Animal sex: male, Guideline: other:
Méthanol (67-56-1)	
NOAEL (animal/mâle, F0/P)	< 1000 mg/kg de poids corporel Animal: mouse, Animal sex: male
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Paslode Impulse Cleaner and Degreaser

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Acétone (67-64-1)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Acétate de méthyle (79-20-9)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Méthanol (67-56-1)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Risque présumé d'effets graves pour les organes. Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Risque présumé d'effets graves pour les organes (organes de l'ouïe) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Distillats de pétrole (fraction légère hydrotraitée) (64742-47-8)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	750 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female
NOAEL (dermique, rat/lapin, 90 jours)	≥ 495 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 411 (Subchronic Dermal Toxicity: 90-Day Study)
NOAEC (inhalation, rat, vapeur, 90 jours)	≥ 0,024 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 412 (Subacute Inhalation Toxicity: 28-Day Study)
Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	150 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents), Guideline: EPA OPP 82-1 (90-Day Oral Toxicity)
Ethylbenzène (100-41-4)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	75 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes (organes de l'ouïe) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Acétate de méthyle (79-20-9)	
Viscosité, cinématique	0,391 mm ² /s
Carbone (dioxyde de) (124-38-9)	
Vaporisateur	Aérosol
Ethylbenzène (100-41-4)	
Viscosité, cinématique	0,6 mm ² /s Temp.: 'other:' Parameter: 'kinematic viscosity (in mm ² /s)' Remarks on result: 'other:'
Méthanol (67-56-1)	
Viscosité, cinématique	0,687 – 0,746 mm ² /s
Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.

Paslode Impulse Cleaner and Degreaser

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Symptômes chroniques	: Susceptible de provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SECTION 12 Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme)	: Non classé

Acétone (67-64-1)	
CL50 - Poisson [1]	4,74 – 6,33 ml/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss Source: EPA)
CL50 - Poisson [2]	6210 – 8120 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static] Source: IUCLID)
CE50 - Crustacés [1]	10294 – 17704 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])
CE50 - Crustacés [2]	12600 – 12700 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
NOEC (chronique)	≥ 79 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
LOEC (chronique)	> 79 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'

Distillats de pétrole (fraction légère hydrotraitée) (64742-47-8)	
CL50 - Poisson [1]	45 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through] Source: IUCLID)
CL50 - Poisson [2]	2,2 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Lepomis macrochirus [static] Source: EPA)

Acétate de méthyle (79-20-9)	
CL50 - Poisson [1]	295 – 348 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through] Source: EPA)
CL50 - Poisson [2]	250 – 350 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Brachydanio rerio [static] Source: IUCLID)
CE50 - Crustacés [1]	1026,7 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
CE50 72h - Algues [1]	> 120 mg/l (Species: Desmodesmus subspicatus)

Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)	
CL50 - Poisson [1]	13,4 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through] Source: EPA)
CL50 - Poisson [2]	2,661 – 4,093 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [static] Source: EPA)
CE50 - Crustacés [1]	3,82 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: water flea)
CE50 - Crustacés [2]	0,6 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Gammarus lacustris)
NOEC chronique poisson	> 1,3 mg/l Test organisms (species): Oncorhynchus mykiss (previous name: Salmo gairdneri) Duration: '56 d'
LOEC (chronique)	3,16 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'

Paslode Impulse Cleaner and Degreaser

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Ethylbenzène (100-41-4)	
CL50 - Poisson [1]	11 – 18 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [static] Source: EPA)
CL50 - Poisson [2]	4,2 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [semi-static] Source: EPA)
CE50 - Crustacés [1]	1,8 – 2,4 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
CE50 72h - Algues [1]	4,6 mg/l (Species: Pseudokirchneriella subcapitata)
CE50 72h - Algues [2]	2,6 – 11,3 mg/l (Species: Pseudokirchneriella subcapitata [static])
CE50 96h - Algues [1]	> 438 mg/l (Species: Pseudokirchneriella subcapitata)
CE50 96h - Algues [2]	1,7 – 7,6 mg/l (Species: Pseudokirchneriella subcapitata [static])
NOEC (chronique)	0,96 mg/l Test organisms (species): Ceriodaphnia dubia Duration: '7 d'
NOEC chronique crustacé	0,956 mg/l
LOEC (chronique)	1,7 mg/l Test organisms (species): Ceriodaphnia dubia Duration: '7 d'

Méthanol (67-56-1)	
CL50 - Poisson [1]	15400 mg/l Test organisms (species): Lepomis macrochirus
CL50 - Poisson [2]	> 100 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static] Source: EPA)
CE50 96h - Algues [1]	≈ 22000 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
NOEC chronique poisson	446,7 mg/l Test organisms (species): Pimephales promelas Duration: '28 d'
NOEC (chronique)	208 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'

12.2. Persistance et dégradation

Paslode Impulse Cleaner and Degreaser	
Persistance et dégradabilité	Non établi.
Acétone (67-64-1)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
Distillats de pétrole (fraction légère hydrotraitée) (64742-47-8)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
Acétate de méthyle (79-20-9)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
Carbone (dioxyde de) (124-38-9)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
Ethylbenzène (100-41-4)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
Méthanol (67-56-1)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable

Paslode Impulse Cleaner and Degreaser

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Paslode Impulse Cleaner and Degreaser

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

Acétone (67-64-1)

FBC - Poissons [1]	(0.69 dimensionless)
--------------------	----------------------

Coefficient de partage n-octanol/eau	-0,24
--------------------------------------	-------

Distillats de pétrole (fraction légère hydrotraitée) (64742-47-8)

FBC - Poissons [1]	61 – 159
--------------------	----------

Acétate de méthyle (79-20-9)

Coefficient de partage n-octanol/eau	0,18
--------------------------------------	------

Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)

FBC - Poissons [1]	0,6 – 15
--------------------	----------

Coefficient de partage n-octanol/eau	2,77 – 3,15
--------------------------------------	-------------

Carbone (dioxyde de) (124-38-9)

FBC - Poissons [1]	(no bioaccumulation)
--------------------	----------------------

Ethylbenzène (100-41-4)

FBC - Poissons [1]	(15 dimensionless)
--------------------	--------------------

Coefficient de partage n-octanol/eau	3,6 (at 20 °C (at pH 7.84)
--------------------------------------	----------------------------

Méthanol (67-56-1)

FBC - Poissons [1]	(10 dimensionless)
--------------------	--------------------

Coefficient de partage n-octanol/eau	-0,77
--------------------------------------	-------

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets nocifs

Ozone : Non classé

Autres informations : Aucun autre effet connu.

Gaz à effet de serre fluorés : Non

SECTION 13 Données sur l'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Indications complémentaires : Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD

Paslode Impulse Cleaner and Degreaser

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

14.1. Numéro ONU

N° ONU (TDG) : UN1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle pour le transport (TMD) : AÉROSOLS

14.3. Classe(s) de danger relative(s) au transport

TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : 2.1

Étiquettes de danger (TMD) : 2.1



14.4. Groupe d'emballage (s'il y a lieu)

Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable

14.5. Dangers environnementaux

Dangereux pour l'environnement : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

TMD

N° ONU (TDG) : UN1950

Dispositions spéciales relatives au transport des marchandises dangereuses (TMD) : 80 - Malgré l'article 1.17 de la partie 1 (Entrée en vigueur, abrogation, interprétation, dispositions générales et cas spéciaux), il est interdit de présenter au transport ou de transporter ces marchandises dangereuses à moins qu'elles ne soient placées dans un contenant conforme aux exigences relatives au transport des gaz prévues à la partie 5 (Contenants), 107 - (1) Le présent règlement, sauf les parties 1 et 2, ne s'applique pas à la présentation au transport, à la manutention ou au transport de UN1950, AÉROSOLS, et de UN2037, CARTOUCHES À GAZ, qui contiennent des marchandises dangereuses incluses dans les classes 2.1 ou 2.2 et qui sont transportées à bord d'un véhicule routier, d'un véhicule ferroviaire ou d'un bâtiment au cours d'un voyage intérieur, si les aérosols ou les cartouches à gaz ont une capacité inférieure ou égale à 50 mL.

(2) Le paragraphe (1) ne s'applique pas aux aérosols d'autodéfense.

Quantité limite d'explosifs et indice de quantité limitée : 1 L

Quantités exemptées (TDG) : E0

Indice véhicule routier de passagers ou indice véhicule ferroviaire de passagers : 75 L

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78⁹ et au recueil IBC¹⁰

Non applicable

SECTION 15 Informations sur la réglementation

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

Paslode Impulse Cleaner and Degreaser

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

SECTION 16 Autres informations

Date d'émission : 02-18-2026
Date de révision : 02-18-2026

Autres informations : Aucun.
Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
www.Nexreg.com



Texte complet des classes de danger et des phrases H:	
H222	Aérosol extrêmement inflammable
H229	Réceptacle sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315	Provoque irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges
H351	Susceptible de provoquer le cancer
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.